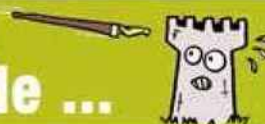




Langres

La TOUR, prends garde ...



Le Grand Langres commence à travailler sur la carte scolaire

Une réunion de travail s'est tenue le 12 mars, du côté du Grand Langres, afin de commencer à anticiper les évolutions prévisibles, ces prochaines années, de la carte scolaire au sein de l'intercommunalité. Un travail de fond qui n'avait pas été fait sous la mandature précédente. « *Nous en payons les pots cassés aujourd'hui* », a soufflé, hier matin, Céline Bernand, vice-présidente du Grand Langres et maire de Rolampont (qui voit une de ses classes menacées). Une petite pierre jetée dans le jardin de Marie-José Ruel, présidente du Grand Langres de 2014 à 2020... et prédécesseur de Céline Bernand à la mairie de Rolampont.

« Ce ne sont pas les chats qu'il faut punir »

L'association d'aide aux animaux en détresse 52 de Saint-Dizier a souhaité réagir, suite à notre article intitulé "La Ville ne veut plus de nourrisseurs" paru hier dans nos colonnes. « *Nous avons été très surpris ce matin (Ndlr hier matin) de voir, sur Le Journal de la Haute-Marne, une interdiction de donner à manger aux chats errants à Langres. Ce ne sont pas les chats qu'il faut punir mais les personnes qui les ont abandonnés... Les associations Aide aux animaux en détresse 52 et, l'Amour des chats 52 militent depuis des années pour la stérilisation des chats libres avec le concours de Saint-Dizier, Bettancourt-la-Ferrée, Ancerville et beaucoup d'autres communes. Ne pas donner à manger aux chats abandonnés est considéré comme une maltraitance.* »

Au top !

Avec 1 080 €, la Ville de Langres arrive en tête des investissements par habitant. C'est en tout cas ce qui ressort du reportage paru dans les colonnes de Saint-Dizier dans notre édition de jeudi. Elle est devant Saint-Dizier avec 1 075 € et de Chaumont 1 023 € par an et par habitant. On dépasse même des communes comme Châlons-en-Champagne (596 €).

Pas top

L'Argus des communes a publié son hit-parade des communes par rapport aux dépenses de fonctionnement par habitant. La Ville obtient la note de 6/20. Ce qui n'est guère flatteur. L'Argus des communes constate que la Ville a dépensé en 2019 1 028 € par habitant pour son fonctionnement. Le montant médian est de 936 € par habitant. La plus mauvaise note est attribuée à Givet avec un 2/20. Quant à Chaumont, elle obtient la note de 12/20.